



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DOSSIER DE PRESSE

Opération *Barkhane*



Contact :

Équipe relations médias de l'État-major des armées

Tél. : 09 88 68 28 66 – 09 88 68 28 65

Mail : emapresse@gmail.com



[@EtatMajorFR](https://twitter.com/EtatMajorFR)



[Fb.com/ArmeeFrancaise](https://www.facebook.com/ArmeeFrancaise)



SOMMAIRE

UN PRINCIPE FONDATEUR : LE PARTENARIAT	3
MODES OPÉRATOIRES	5
LE DISPOSITIF	7
UN DÉFI LOGISTIQUE	10
BILAN - <i>BARKHANE</i> EN CHIFFRES	12
IN MEMORIAM	13
CONTACTS PRESSE	14



/// UN PRINCIPE FONDATEUR : LE PARTENARIAT

Lancée le 1er août 2014, *Barkhane* est une opération conduite par les armées françaises. Elle vise en priorité à **favoriser l'appropriation par les partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT)**, sur l'ensemble de la Bande sahélo-saharienne (BSS).

La notion de partenariat constitue le fondement de l'opération *Barkhane*. Elle structure les relations entretenues par *Barkhane* avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali : la MINUSMA, l'EUTM Mali et les Forces armées maliennes (FAMA).

LE G5 SAHEL ET LES FORCES PARTENAIRES

Le **G5 Sahel** regroupe cinq pays de la bande sahélo-saharienne : le **Burkina-Faso**, le **Mali**, la **Mauritanie**, le **Niger** et le **Tchad**. Créé en février 2014 à l'initiative des chefs d'État de la région, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres.

Dans ce cadre, les chefs d'état-major des pays du G5 se réunissent régulièrement pour partager leur évaluation de la situation sécuritaire dans la BSS, renforcer leur coopération face aux menaces transfrontalières liées au terrorisme et réduire les risques que les GAT font peser sur la stabilité régionale.

Considérée comme « *un partenaire stratégique ayant toujours soutenu les pays du Sahel dans leurs actions de lutte contre le terrorisme* », la France, par l'intermédiaire du **général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées**, a été conviée à plusieurs reprises à ces réunions.

Au cours de la réunion du 26 mai 2016 à Bamako, la présence de la France a permis de structurer le partenariat stratégique autour de trois piliers : des comités de coordination opérationnelle réguliers, l'adoption d'un document conjoint de coordination interalliée et la réalisation d'opérations conjointes transfrontalières.



Une nouvelle étape a été franchie dans la coopération régionale lors du deuxième Comité défense et sécurité du G5 Sahel, du 2 au 4 mars 2016 à N'Djamena. Réunissant experts, chefs d'état-major des armées, directeurs généraux de police nationale et ministres de la défense ou de la sécurité, il a permis la création d'un collège de défense, d'un centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce, ou encore d'un bureau défense et sécurité au sein du secrétariat permanent du G5.

>>> En savoir plus : www.g5sahel.org

LA MINUSMA

La **Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali** (MINUSMA), établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies le 25 avril 2013, est un acteur majeur dans la résolution du conflit au Nord Mali. Elle est pour la France un partenaire privilégié.



La composante militaire de la MINUSMA est structurée autour d'un état-major basé à **Bamako** et d'une vingtaine d'unités déployées au Mali.

Une **vingtaine de Français** sont insérés dans **cet état-major** et dans les états-majors de secteurs à Gao, Kidal et Tombouctou. Le poste de chef d'état-major de la MINUSMA est occupé par un Français, le général Hervé Gomart.

La résolution 2295 adoptée le 29 juin 2016 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, a **prolongé le mandat de la MINUSMA jusqu'au 30 juin 2017**. L'effectif de la MINUSMA a également été étendu à un maximum de **13 289 soldats** et **1920 policiers**. Ses priorités sont :

- appuyer la mise en œuvre par le gouvernement malien de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, conclu il y a un an avec les groupes armés du nord ;
- rétablir progressivement l'autorité de l'Etat sur le nord et le centre du pays.
- assurer la protection des civils menacés de violences physiques et la stabilisation des principales agglomérations et des zones où les civils sont en danger.

La résolution rappelle que les soldats français sont autorisés à intervenir à l'appui d'éléments de la MINUSMA en cas de menace grave et imminente au Mali et plus largement au Sahel.

>>> En savoir plus : www.minusma.unmissions.org

EUTM MALI

La **Mission européenne de formation de l'armée malienne** (EUTM Mali) a été lancée le 18 février 2013, suite à l'adoption de la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche globale conduite par l'Union Européenne pour renforcer la sécurité au Mali et au Sahel.

Son rôle consiste à apporter un soutien à la formation et à la réorganisation des forces armées maliennes dans l'objectif d'améliorer leurs capacités militaires, afin de rétablir puis garantir l'intégrité territoriale du Mali, sous le contrôle des autorités civiles.

Depuis le début de sa mission, **huit bataillons maliens** ont été formés et équipés par l'EUTM Mali. Parmi ces bataillons, quatre ont déjà bénéficié d'un cycle de réentraînement. Dorénavant, l'instruction des unités se poursuivra de manière décentralisée, avec la mise en place de *Combined mobile advisory and training team* (CMATT).

Avec un effectif d'environ **600 militaires en provenance d'une vingtaine d'États membres**, dont une douzaine de Français, l'EUTM Mali est commandée depuis le 3 juillet par le général de brigade belge Eric Harvent. Il succède au général de brigade allemand Werner Albl.

>>> En savoir plus : www.eutmmali.eu

/// MODES OPERATOIRES

CONTEXTE

L'**opération Serval** s'est achevée le 31 juillet 2014. Déclenchée le 11 janvier 2013 à la demande du gouvernement malien, celle-ci avait mobilisé jusqu'à 4 500 soldats français. Cette intervention militaire a permis de stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako, de mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le désert du Nord Mali et de transférer la mission de stabilisation du Mali aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU (MINUSMA).

Le **caractère transfrontalier de la menace terroriste**, notamment lié à la nature désertique de la zone sahélienne, requiert une approche régionale pour :

- appuyer les forces armées des pays partenaires de la BSS ;
- renforcer la coordination des moyens militaires internationaux ;
- empêcher la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

C'est dans cet esprit que **l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014**.

STRATEGIE ET MODES OPERATOIRES

L'objectif de la stratégie sahélo-saharienne de la France, dont *Barkhane* porte le volet militaire, est de **permettre aux États partenaires d'acquérir la capacité d'assurer leur sécurité de façon autonome**. Dans le contexte actuel, l'effort de *Barkhane* porte sur la lutte directe contre la menace terroriste et sur l'accompagnement des forces partenaires.

La force *Barkhane* a la capacité de mener en permanence et de façon simultanée, des opérations dans toute sa zone d'action, qui s'étend sur les cinq pays du G5 Sahel. Il s'agit d'une zone aussi vaste que l'Europe : la distance entre Niamey et N'Djamena équivaut par exemple à la distance entre Brest et Copenhague.



Les militaires français alternent les **opérations planifiées**, préparées de longue date avec les armées partenaires, et les **opérations d'opportunité**, conduites de façon plus réactive sur la base de renseignements immédiats.

Maintenir la pression sur les groupes armés terroristes

Afin de participer à la stabilisation de cette zone, ***Barkhane* poursuit la lutte contre les GAT**, en leur interdisant la possibilité de reconstituer des zones refuges, en asséchant leurs flux logistiques et en aidant les forces partenaires à faire face aux défis sécuritaires.

Les opérations visent à réduire la liberté d'action des terroristes et à les priver de leurs moyens de combat, par le démantèlement de leurs caches d'armement, de munitions, d'explosifs et de moyens de communication.

Par ailleurs, la force mène des actions dans les zones de transit pour tarir les flux logistiques des GAT et leur interdire tout ravitaillement.



Accompagner les armées des pays partenaires

Dans la perspective de la prise en compte autonome de la lutte contre le terrorisme par les armées des pays partenaires, la force *Barkhane* les accompagne dans leurs missions de sécurisation. Elle agit pour cela en appui des armées africaines dans le cadre d'opérations multipartites ou d'opérations militaires conjointes transfrontalières. L'objectif est **d'appuyer la volonté politique et militaire des pays du G5 Sahel de garantir une sécurité collective et coordonnée en BSS.**

Agir auprès des populations



Les actions civilo-militaires facilitent l'acceptation de la force *Barkhane* par la population locale, en favorisant le dialogue et leurs relations.

Conduites conjointement aux armées partenaires, elles permettent aussi à ces dernières de consolider les liens de confiance avec leur population.

Par ailleurs, *Barkhane* accompagne le développement, condition nécessaire du retour à une paix durable, à travers l'évaluation des besoins de la population et des projets sanitaires, éducatifs, etc.

Depuis le 1^{er} août 2014, *Barkhane* a directement investi 575 000 € dans plus de 40 projets au profit de la population, principalement dans les domaines de l'éducation et du soutien à l'agriculture. La force a par exemple reconstruit des salles de cours dans une école de Gao.

FOCUS : DEUX OPERATIONS MILITAIRES CONJOINTES TRANSFRONTALIERES

Opération *Siham*, à la frontière malo-nigérienne, du 22 mai au 03 juin 2016 :

Conduite par les forces armées maliennes et les forces armées nigériennes, l'opération s'est déroulée avec l'appui du détachement de liaison et d'appui opérationnel 3 d'Ansongo dans le sud-est du Mali et à l'ouest du Niger. Elle était commandée depuis Niamey par un centre opérations tripartite.

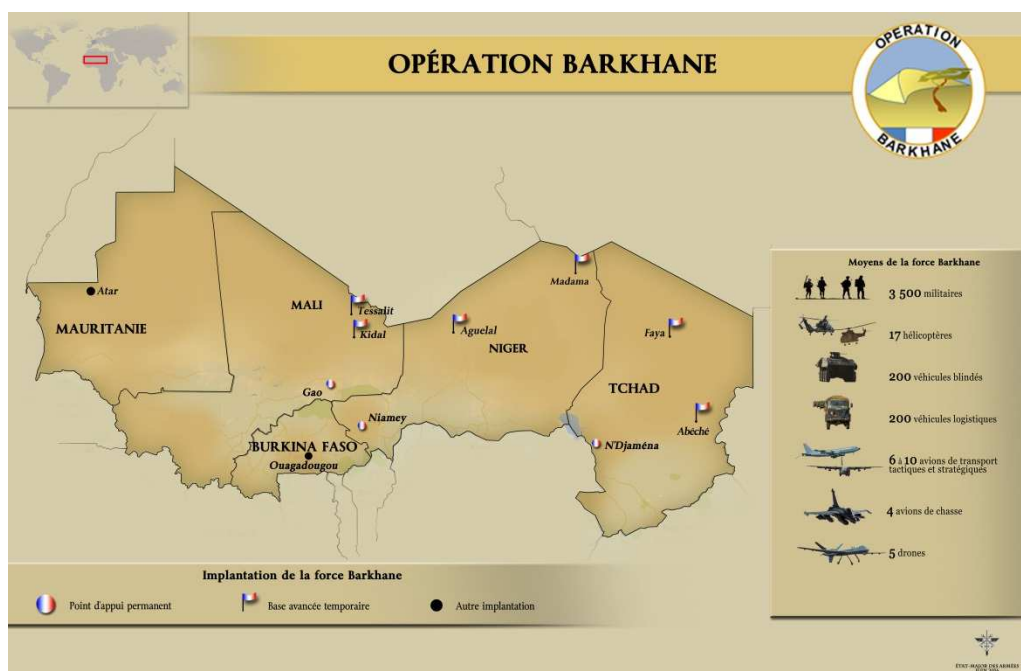
Opération *Gabi*, à la frontière malo-burkinabè, du 24 février au 5 mars 2016 :

La force *Barkhane* a appuyé les armées malienne et burkinabè dans leur mission de sécurisation de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso. L'opération a permis de mener des actions tripartites de reconnaissance, de surveillance et de contrôle. Commandée par un poste de commandement tripartite situé à Sévaré, au Mali, elle a mobilisé plus de 250 soldats français, maliens et burkinabés.

/// LE DISPOSITIF

LE PLUS IMPORTANT DEPLOIEMENT FRANÇAIS EN OPERATION EXTERIEURE¹

Environ 3 500 militaires sont déployés dans le cadre de l'opération *Barkhane*. Depuis le 1^{er} août 2015, ils sont placés sous le commandement du général de division Patrick Bréthous, qui opère depuis un *poste de commandement interarmées de théâtre unique*, stationné à N'Djamena, au Tchad. Il sera relevé le 1^{er} août par le général de division Xavier de Woillemont.



Volet terrestre

Le volet terrestre de la force est essentiellement armé par **deux groupements tactiques-désert** qui s'articulent autour de N'Djaména et Gao.

Au Mali, la plateforme opérationnelle-désert de **Gao** constitue le point d'appui permanent de *Barkhane*, avec environ un millier de militaires, répartis entre différents détachements.

À partir de ces points d'appui permanents et afin d'agir dans les zones les plus reculées, aux côtés des armées partenaires, des détachements sont également déployés :

- sur des **plateformes désert-relais** comme à Tessalit ou Kidal au Mali ;
- sur des **bases avancées temporaires** comme à Madama ou à Aguelal au Niger, où stationnent des détachements qui effectuent des patrouilles et des opérations en appui des armées nigériennes.

Au Tchad, en plus de la base située à **N'Djaména** le dispositif militaire français s'appuie sur deux emprises où sont stationnés des détachements : le camp Capitaine *Michel Croci* à **Abéché**, dans l'est du pays et le camp de *Faya-Largeau*, dans le **nord**.

¹ Valable pour l'année 2016.

Au Mali, la force dispose de deux **détachements de liaison et d'appui opérationnel** qui assurent une mission au profit de la MINUSMA et des FAMa, basés à **Ansongo** et **Tombouctou**.



FOCUS : LES DETACHEMENT DE LIAISON ET D'APPUI OPERATIONS

Les DLAO ont pour mission d'accompagner les forces armées partenaires et de leur apporter des appuis spécialisés, notamment dans les domaines du guidage aérien, de la lutte contre engins explosifs improvisés et du soutien santé. Par leur **connaissance du terrain** et par leur **proximité avec les forces partenaires**, ils constituent un élément essentiel du dispositif au Mali.

Volet aéroterrestre

Les moyens aéroterrestres jouent un rôle essentiel dans la conduite des opérations, en conférant à la force la souplesse et les capacités d'élongation indispensables pour prendre l'ascendant sur l'adversaire et s'affranchir des distances. *Barkhane* est ainsi équipée de **17 hélicoptères** au total.

Volet aérien

Les moyens aériens sont répartis sur deux bases principales : à **Niamey** au Niger et à **N'Djamena** au Tchad. L'emplacement de ces plateformes aériennes et la présence d'avions ravitailleurs permettent aux chasseurs de se rendre rapidement en tout point de la BSS. Dans un souci d'optimisation de ses moyens projetés en opération, l'armée de l'Air procédera fin juillet à une ré-articulation de son dispositif aérien : **quatre Mirage 2000D viendront remplacer les quatre Rafale actuellement engagés au Sahel**.



PARTIE DRONE

La complémentarité des moyens « chasse » avec des **drones** (deux *Harfang* et trois *Reaper*) permet des interventions coordonnées, en appui des opérations des forces terrestres.

Cette composante aérienne forme avec les moyens en artillerie et l'aérocombat, une chaîne d'appui feu cohérente et robuste, qui repose sur une fine coordination.

FOCUS : LES DRONES, MOYENS DE RECONNAISSANCE ET DE RENSEIGNEMENT ESSENTIELS

Barkhane dispose de cinq drones qui sont équipés de capteurs optroniques, de capteurs radar, de systèmes de désignation et de moyens de transmission de données en temps réel qui leur confèrent une capacité de reconnaissance précise, de jour comme de nuit. Ces drones effectuent des missions au profit de *Barkhane* ou des forces partenaires dans les domaines :

- **de la reconnaissance** : chercher, visualiser et confirmer des points d'intérêt ou des informations ;
- **de la surveillance** : observer des zones importantes du terrain, sur lesquelles la force n'est pas déployée, pour déceler toute activité des GAT ;
- **de l'appui** : fournir des images en temps réel au profit des unités déployées en opération pour empêcher une action de surprise de la part des terroristes.

Depuis le début de l'opération Barkhane le 1^{er} août 2014, les drones *Harfang* et *Reaper* du détachement de drones de Niamey ont franchi le cap des 11 000 heures de vol.

Le commandement de la composante-air de la force interarmées de l'Afrique centrale et de l'Ouest coordonne et planifie l'emploi de l'ensemble de ces moyens aériens.

Le dispositif n'est pas figé.

Il permet au commandant de la force de faire basculer ses efforts de part et d'autre de la zone d'action, en fonction des renseignements dont il dispose, pour faire peser une pression opérationnelle continue sur les GAT.

/// UN DEFI LOGISTIQUE

UNE VERITABLE MECANIQUE DE PRECISION



Le défi logistique de la force *Barkhane* est de pouvoir mener en permanence et de façon simultanée des opérations dans toute sa zone d'action. Dans un espace vaste comme l'Europe, au climat exigeant pour les hommes comme pour les matériels, le dispositif logistique de *Barkhane* repose sur une planification fine, afin de ne jamais interrompre le soutien des unités ou ralentir le rythme opérationnel.

L'appui logistique de *Barkhane* s'articule autour de :

- Trois points d'appui permanents (N'Djamena, Gao, Niamey) ;
- Cinq bases avancées temporaires (Tessalit, Aguelal, Madama, Faya, Abeche) ;
- Trois points d'appui maritimes à Dakar, Abidjan et Douala ;
- Deux points d'appui aériens à Niamey et N'Djamena, dont les flux conduisent à la plateforme opérationnelle désert de Gao ou vers les bases avancées temporaires ;
- Deux plateformes logistiques à Niamey et N'Djamena ;
- Deux axes logistiques permettant de soutenir les zones avant et arrière de la BSS.

Un défi logistique colossal

Depuis le début de l'opération :

- 3 300 000 kilomètres parcourus
- 27 000 heures de vols effectuées (JFAC)
- 11 000 tonnes de fret transportées
- Plus de 470 000 rations livrées
- Plus de 125 000 m3 de carburant consommés





/// BARKHANE EN CHIFFRES

Depuis le 1^{er} août 2014, plus de 800 opérations et patrouilles conduites sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne :

- 221 opérations menées par *Barkhane*, le plus souvent en partenariat avec les forces armées de la région.
- Parmi elles, 35 opérations multipartites de contrôle transfrontalier conduites aux côtés des forces partenaires.



- Depuis le début de l'opération plus de 200 terroristes ont été mis hors de combat ou remis aux autorités des pays partenaires, et 16 tonnes d'armes saisies ou détruites.
- Près de 600 patrouilles conduites par les DLAO avec leurs unités partenaires, soit environ une par jour.
- Dans le même temps plus de 40 formations ont été conduites par les DLAO au profit de leurs unités partenaires, permettant de perfectionner les savoirs faire tactiques de plus de 900 soldats maliens.



/// IN MEMORIAM

- **Sept militaires sont tombés dans l'exécution de leur mission, depuis le lancement de l'opération Barkhane :**

Adjudant Thomas Dupuy, commando parachutiste de l'air n°10, le 29 octobre 2014

Adjudant Samir Bajja, service des essences des armées, le 29 novembre 2014

Caporal Baptiste Truffaux, 21^e régiment d'infanterie de marine, le 27 août 2015

Sergent-chef Alexis Guarato, commando parachutiste de l'air n°10, le 26 novembre 2015

Maréchal-des-logis chef Damien Noblet, 511^e régiment du train, le 12 avril 2016

Brigadier-chef Michael Chauwin, 511^e régiment du train, le 12 avril 2016

Brigadier Mickaël Poo-Sing, 511^e régiment du train, le 12 avril 2016

- **Dix militaires sont morts au Mali au cours de l'opération Serval, entre le 11 janvier 2013 et le 31 juillet 2014 :**

Chef de bataillon Damien Boiteux, 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales, le 11 janvier 2013

Sergent-chef Harold Vormezeele, 2^e régiment étranger de parachutistes, le 19 février 2013

Caporal-chef Cédric Charenton, 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, le 4 mars 2013

Maréchal des logis Wilfried Pingaud, 68^e régiment d'artillerie d'Afrique, le 6 mars 2013

Caporal-chef Alexandre Van Dooren, 1^{er} régiment d'infanterie de marine, le 18 mars 2013

Sergent Stéphane Duval, 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine, le 29 avril 2013

Maréchal des logis Marc Martin-Vallet, 515^e régiment du train, le 30 juillet 2013

Caporal-chef Thomas Guillebault, commando parachutiste de l'air n°20, le 26 décembre 2013

Sergent-chef Marcel Kalafut, 2^e régiment étranger de parachutistes, le 8 mai 2014

Major Dejvid Nikolic, 1^{er} régiment étranger de génie, le 14 juillet 2014



Contact :

Équipe relations médias de l'État-major des armées

Tél. : 09 88 68 28 66 – 09 88 68 28 65

Mail : emapresse@gmail.com



[@EtatMajorFR](https://twitter.com/EtatMajorFR)



[Fb.com/ArmeeFrancaise](https://www.facebook.com/ArmeeFrancaise)

